



# Communiqué de presse

Nanterre, le 22 mai 2026

## Environnement : le Fonds AXA pour le Progrès humain et la fondation Terres d'Eau dévoilent les 5 sites soutenus pour la protection de la nature

- Le Fonds AXA pour le Progrès humain et la Fondation Terres d'Eau, créée par Voies navigables de France, présentent les 5 sites qui recevront chacun une dotation de 100 000 euros du fonds de dotation des Mutuelles et du Groupe AXA.
- Les sites sélectionnés, répartis sur l'ensemble du territoire français, ont été choisis grâce à un vote en ligne, organisé du 30 mars au 20 avril 2026, auquel ont participé plus de 13 000 votants.
- Ce don permettra de financer des projets de préservation des espaces naturels, de renaturation et de protection de la biodiversité sur les voies navigables.

Du 30 mars au 20 avril 2026, plus de 13 000 personnes se sont exprimées pour choisir 5 projets emblématiques parmi les dix proposés au vote et répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est la quatrième année que les internautes sont invités à délibérer pour la protection de l'environnement et de la biodiversité des fleuves et des canaux français, porté par la Fondation Terres d'Eau, créée par Voies Navigables de France, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.

Ainsi, 5 projets choisis recevront chacun un financement de 100 000€, délivré par le Fonds AXA pour le Progrès humain. Depuis 2022, ce sont 20 sites qui ont pu bénéficier du soutien du mécénat d'AXA.

« Les fleuves, canaux et rivières constituent un patrimoine naturel vital, essentiel à l'équilibre écologique de nos territoires. Face au défi climatique, nous devons redoubler d'effort pour protéger ces milieux. Ce partenariat de long terme en faveur des voies navigables de France s'inscrit dans notre engagement à faire face aux risques liés au dérèglement climatique. En soutenant ces projets, nous contribuons concrètement à la préservation durable et au renforcement de la résilience de notre patrimoine naturel commun. » déclare **Clément Rouxel**, Délégué général du Fonds AXA pour le Progrès humain.

« Avec la création de la Fondation Terres d'eau, Voies navigables de France affirme sa volonté d'agir durablement pour la protection des fleuves, canaux et rivières. Le partenariat avec le Fonds AXA pour le Progrès humain, mécène fondateur de la Fondation, donne une ampleur considérable à cet engagement, en mobilisant le grand public et en soutenant concrètement des projets environnementaux ancrés dans les territoires. » **Lionel Rouillon**, directeur du développement de Voies navigables de France, membre du comité exécutif de la Fondation Terres d'eau.



© Victor Tonelli

**Nettoyer le fond de la Seine et de l'Oise** (Île-de-France et Eure)

Les fonds de la Seine et de l'Oise doivent faire l'objet chaque année d'opérations de retrait de sédiments pour faciliter la navigation et protéger la biodiversité présente. Près de 20% de ces sédiments contiennent des substances nocives et nécessitent un traitement spécifique. Certaines espèces protégées sur ce territoire, comme la moule épaisse, nécessitent particulièrement de retrouver un habitat plus sain.

Agir pour un fleuve plus propre est essentiel : **draguer les fonds de la Seine et l'Oise permet de réduire de 30 à 50% le niveau des polluants et agir durablement pour la qualité des eaux.**

Localisation : Barrages d'Andrésy (78), Notre-Dame de la Garenne (27) et Amfreville pour la Seine (14), barrages de Pontoise (95) et l'Isle-Adam (95)



Le Canal de Bourgogne

**Restaurer la biodiversité sur le canal de Bourgogne** (Côte d'Or)

Sur 20 kilomètres au cœur de la plaine dijonnaise, le canal de Bourgogne va devenir un laboratoire pour l'adaptation au changement climatique et la protection de la biodiversité.

En lien avec les collectivités et le monde de la recherche, Voies navigables de France va mener **plusieurs expérimentations pour adapter le patrimoine naturel au réchauffement climatique et créer un jumeau numérique du canal.**

Localisation : Canal de Bourgogne, plaine dijonnaise (21)



Barrage-réservoir de Grand-Rue

### **Restaurer le patrimoine d'exception de Grand-Rue (Loiret)**

Situé en zone Natura 2000, le barrage-réservoir de Grand-Rue est à la fois une réserve de biodiversité exceptionnelle et un maillon stratégique pour l'alimentation en eau du majestueux canal de Briare. Son assèchement, en 2011, a occasionné des dégâts écologiques et fragilisé la gestion de l'eau sur le territoire.

La remise en eau, prévue en 2027, sera un moment majeur : elle permettra de **restaurer la richesse écologique de ce site et de protéger des espèces locales**, comme le Damier de la Succise.

Localisation : Barrage-réservoir de Grand-Rue, entre Breteau et Ouzouer-sur-Trézée (45)



© Daniel Banon

### **Replanter 600 arbres le long du canal du Midi (Occitanie)**

Touchée par le chancre coloré, la majestueuse voûte arborée de platanes du canal du Midi, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, est aujourd'hui gravement menacée de disparaître. Cette maladie incurable progresse rapidement : les platanes atteints doivent être abattus pour éviter toute propagation et sécuriser les berges.

Face à cet enjeu majeur, Voies navigables de France conduit un vaste programme de replantation afin de **reconstituer progressivement cette voûte emblématique avec des essences résistantes et garantir que ce patrimoine naturel puisse continuer à émerveiller les générations futures.**

Localisation : Aude (11), Hérault (34), entre Toulouse (31) et Sète (34)



Paysage de la Camargue gardoise pour les sédiments

### Améliorer la résilience des sols agricoles grâce au canal du Rhône à Sète (Hérault et Gard)

Le canal du Rhône à Sète traverse un territoire méditerranéen fragile soumis à la salinisation de sols et aux effets du dérèglement climatique. Ce canal, qui accueille de la navigation de commerce et de tourisme, fait régulièrement l'objet d'opérations de dragage.

Plus de 450 000 m3 de sédiments en partie salés sont ainsi stockés avec peu de perspectives immédiates de revalorisation en raison de leur forte teneur en sel. Dans une logique d'économie circulaire et afin d'assurer la résilience des sols agricoles du territoire, ce projet permet de **soutenir un programme expérimental pour faire de ces sédiments une ressource durable.**

Localisation : Canal du Rhône à Sète entre Frontignan (34) et Saint-Gilles (30)

---

#### **A PROPOS du Fonds AXA pour le Progrès humain**

Le Fonds AXA pour le Progrès humain rassemble les principales actions philanthropiques du Groupe AXA et des Mutuelles d'assurances AXA, en France et à l'international. Doté de 60 millions d'euros par an, ce fonds de dotation vise à amplifier le soutien des projets à impact des quatre domaines historiques du mécénat d'AXA : science, nature, solidarité et culture.

Le Fonds AXA pour le Progrès humain s'inscrit pleinement dans le prolongement de la mission d'AXA : « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte » et met en œuvre sa vision élargie de la protection, qui s'étend à la résilience des sociétés et à la réduction des inégalités, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

**Consulter le site internet** (<https://www.axa.com/fonds-axa>)

#### **A PROPOS de Terres d'Eau**

Terres d'eau est la fondation créée à l'initiative de Voies Navigables de France (VNF) et a pour mission d'agir pour l'eau, le patrimoine et la biodiversité de nos fleuves, rivières et canaux en France. Abrisée par la Fondation du patrimoine, Terres d'eau œuvre à préserver l'héritage fluvial français pour en assurer la pérennité pour les générations futures.

Fleuves, rivières et canaux sont nos alliés face aux défis climatiques. Grâce à la gestion fine des voies d'eau, à la restauration des berges, à la replantation des arbres, à la lutte contre la pollution, nous agissons pour des territoires plus résilients, une nature protégée et un patrimoine préservé.

En mobilisant un large réseau d'acteurs publics, privés et citoyens, avec nos mécènes et partenaires, nous construisons une alliance durable pour l'eau, la nature et les territoires, où chacun devient un compagnon du vivant.

[www.terresdeau.vnf.fr](http://www.terresdeau.vnf.fr)

#### **RELATIONS PRESSE :**

##### **AXA France**

Antoine DEMIERE  
antoine.demiere@axa.fr  
06 87 77 43 53

Hélicia CHALON  
helicia.chalon@axa.fr  
06 74 66 98 36

##### **Agence Maarc**

Simon Dulucq  
06 10 98 55 64

Pauline Carde  
06 32 03 22 55

rp-vnf@maarc.fr